

# Réunion des délégués du personnel de France 3 Caen du 15 Mars 2018

## Présents :

Fanny Ausina-Defosse, Vincent Robert, Christelle Lomenech, Thomas Zyssman, Kerlan Rozenn, Fabrice Lefeuvre (CGT), Caroline Vilcocq (CGT), François Hauville (FO), Delphine Fenêtre (FO).

## Infos générales :

Permanence des assistantes sociales : 30 mars de 14h à 16h

Psychologue du travail : accès par téléphone 7j/7 – 24h/24 avec la possibilité de rendez-vous avec le référent local du cabinet JLO.

**Coffre-fort numérique** : Pour permettre aux salariés de s'adapter à celui-ci, les bulletins de salaires seront en format papier et numérique en mars.

Pour y accéder, il faut cliquer sur le lien d'activation reçu dans le mail de communication.

Les salariés, déjà détenteur d'un compte, peuvent se rapprocher du service RH pour raccorder les 2.

**Les compétences complémentaires PTA** : la revalorisation sera versée sur la paie de mars.

**Le 22 mars** : Atelier thématique sur le sommeil en présence d'un hypnothérapeute. 2 groupes de 10 personnes de 14h à 15h et de 15h15 à 16h15. Inscription auprès de Thomas Zyssman.

**Frais de mission** : Des nouvelles dispositions sont mises en places pour les frais de missions des personnes en stage de reconversion de plus de 30 jours calendaires.

**Elections professionnelles** : Une note concernant les prochaines élections professionnelles a été affichée par la Direction.

**Mobilité** : La mobilité de Régis Saint-Estève de Rouen à Caen est effective depuis le 1<sup>er</sup> mars. A cette même date, Franck Bodereau rejoint la Rédaction en Chef de Caen.

Le poste de Franck Bodereau est à l'étude.

## **Questions écrites FO :**

### **Audience Web :**

***Est-il possible d'avoir un point régulier sur les audiences Web comme cela se fait déjà pour les audiences TV ?***

La Direction est plutôt favorable à cette demande. Cela pourrait se faire par un point hebdomadaire et mensuel avec une analyse éditoriale.

### **Point compétences complémentaires :**

***Les salariés ayant fait savoir leur volonté d'acquérir une ou plusieurs compétences complémentaires n'ont toujours pas reçus de réponses, alors que selon l'accord, la Direction est dans l'obligation de donner une réponse dans le mois suivant la demande.***

***Peut-on avoir un point sur l'avancée de la mise en place de l'accord ? Lors des DP de février, La Direction s'était engagé à faire une réponse d'attente aux salariés volontaires, quand cela va être fait ?***

Un courrier sera remis la semaine prochaine aux salariés validés. Après, un recensement et un affichage sera effectués. Il n'y aura pas de réponse écrite aux salariés ayant fait une demande.

### **Couverture des événements au CHU le week-end du 10 et 11 mars**

***Faute de personnel planifié, il n'a pas été possible de couvrir correctement l'incident qui s'est produit au CHU ce samedi. Impossible de tourner la moindre image le samedi matin.***

***Quelles conclusions, la Direction tire-t-elle de ce dysfonctionnement ?***

***Quelle est la procédure à suivre en cas d'actu importante comme celle-ci ?***

Il n'y a pas eu de faute de personnel. 2 personnes ont été appelées pour tourner toute la nuit et elles ont dû se reposer le samedi matin. L'information a été couverte correctement (dans la mesure où peu d'infos ont été communiquées par la préfecture).

Des infos ont été transmises toute la nuit sur le Web.

Pierre-Jean est revenu le samedi après-midi pour aider à l'édition.

Un JRI de France 2 à collaborer toute la journée pour les envois d'images.

En cas de besoins, la rédaction en Chef aurait rappelé des statutaires ou des CDD. Mais elle aurait pu, également, faire appel à un renfort de Rouen en ce WE mutualisé.

Une procédure technique pour un envoi d'images en cas d'événement urgent serait peut-être à mettre en place. Car le cadre technique n'a été prévenu qu'à 8h le lendemain matin.

**CDD : nombre de jours de travail**

***Est-ce que les 80 jours pour les intermittents et les 120 jours pour les CDD, sont mis en application ?***

***Est-ce que la Direction compte tenir informé les CDD réguliers du site de Caen ?***

Une communication par mail a été faite le 13 mars dernier avec l'accord. Les Cdd peuvent s'y référer. Ils peuvent si besoin demander un entretien avec le service RH pour plus d'explications.

**Remplacements dans les BAV**

***A cause du non-remplacement, les journalistes sont de plus en plus obligés de se rendre au moins 1 fois par semaine dans une BAV.***

***C'est très fatigant et cela amplifie les risques routiers. Les journalistes sont de plus en plus réticents. Est-ce que la Direction envisage d'au moins remplacer le détachement de la BAV de Cherbourg ?***

Pas de remplacement régulier mais on privilégie les remplacements de plusieurs jours par la même personne. Une vigilance est apportée aux plannings, pas plus d'une BAV par semaine.